



<https://liotard-tp.com/poste/conducteur-engins-confirmé/>

## Conducteur/Conductrice d engins de chantier confirmé

### Description

**CDD jusqu'au 19/12/2025. Si l'activité le permet, un CDI pourra vous être proposé à l'issue de votre CDD.**

**Missions** : Sous le contrôle d'un chef d'équipe, d'un chef de chantier et/ou d'un conducteur de travaux, et dans le respect des démarches Qualité Sécurité Environnement, vous interviendrez sur les chantiers de l'entreprise.

### Profils :

- Respectueux du matériel confié, autonome, méthodique et appliqué, sérieux et réactif face aux imprévus.
- Expérience exigée: 1 an

Formation CACES en interne.

### Conditions du poste

- Horaire sur chantier : 8h à 12h et 12h45 à 16h45 (vendredi 15h45)
- Poste basé à Aurel ou à Crest selon le lieu d'habitation du candidat

**Salaire indicatif** : 13.50€ bruts/heure soit de 2340€ bruts/mensuel, auquel s'ajoutent :

- Les paniers repas (13.50 € par journée travaillée), des indemnités de trajets prévues par la convention collective,
- 2 Primes mensuelles variables pouvant aller jusqu'à 30€ bruts chacune.

### Avantages

- Mutuelle
- Participation salariale
- PEE (Plan Épargne Entreprise)
- PERCO (Plan Épargne Retraite).

### Qualifications

CACES Souhaités mais possibilité de les passer en interne

CAP, BEP et équivalent en conduites chantier BTP souhaité

expérience souhaitée: de 2 à 10 ans

### Organisme employeur

Liotard TP

### Type de poste

Temps plein, CDD

### Lieu du poste

Drôme

### Date de début du poste

Immédiate

### Durée du contrat

6 mois ( jusqu au 19/12/2025)

### Horaires

Horaire sur chantier : 8h à 12h et 12h45 à 16h45 (vendredi 15h45)

### Salaire de base

2340 €